



## La cyberadministration suisse, lettre d'information du 20 décembre 2013

La présente lettre d'information traite les thèmes suivants:

- Cyberadministration suisse: le plan d'action 2014 a été lancé. Philippe Hatt est nouveau membre du Conseil des experts
- Nouvelles des projets prioritaires
- eCH: Nouvelles normes approuvées
- Nouvelles des cantons
- Allemagne: „Ministre internet" au nouveau cabinet du gouvernement allemand
- Manifestations à ne pas manquer



### La cyberadministration suisse

#### **Cyberadministration suisse: le plan d'action 2014 a été lancé. Philippe Hatt est nouveau membre du Conseil des experts.**

Suite à sa séance du 19 novembre 2013, le comité de pilotage de la cyberadministration suisse a lancé le plan d'action 2014. Les quatre projets «Données publiques en libre accès», «Extraits de registres (état civil)», «Facturation électronique» et «Mise en œuvre de la stratégie suisse d'informatique en nuage» bénéficieront dorénavant d'un soutien financier dans le cadre du plan d'action. En outre, le comité de pilotage a désigné Philippe Hatt, délégué aux questions informatiques du canton du Valais, comme nouveau représentant des cantons au sein du conseil des experts de la cyberadministration suisse.

Des informations complémentaires à ce sujet sont disponibles [ici](#).

#### **Etude 2013 relative aux entreprises et à la cyberadministration**

L'étude récente menée sur les entreprises et la cyberadministration atteste du degré extrêmement élevé de diffusion d'Internet dans les entreprises suisses. 97 % des représentants d'entreprise interrogés disposent d'un accès direct à Internet à leur poste de travail. 59 % d'entre eux souhaitent non seulement obtenir des informations en ligne, mais également effectuer directement des démarches administratives par voie électronique. L'administration obtient un satisfecit tant sur le plan de l'orientation clients que sur celui des prestations Internet. La satisfaction concernant la SuisseID s'est accrue par rapport à 2011, et celle-ci est légèrement plus répandue dans les entreprises.

Des informations complémentaires à ce sujet sont disponibles [ici](#).



### Projets prioritaires

#### **A1.13 Vote électronique: nouvelles bases légales relatives au vote électronique**

Le 13 décembre 2013, le Conseil fédéral a révisé les dispositions figurant dans l'ordonnance sur les droits politiques relatives à la tenue d'essais de vote électronique. Sur la base du troisième rapport sur le vote électronique publié en juin 2013, les nouvelles bases légales définissent les conditions s'appliquant à une extension de canal

de vote électronique. La Chancellerie fédérale est habilitée à édicter des dispositions d'exécution supplémentaires dans une ordonnance séparée. Les nouvelles dispositions entreront en vigueur le 15 janvier 2014. Des informations complémentaires à ce sujet sont disponibles [ici](#).

#### **A1.14 Mise en place d'un géoportail national**

Les géodonnées de base relevant du droit fédéral doivent être harmonisées à l'échelle de la Suisse entière et être rendues accessibles via une plateforme nationale. Ce principe a été réaffirmé lors du 10ème forum e-geo.ch qui s'est tenu le 15 novembre à Lucerne. Au cours d'une première étape, les cantons vont donc présenter les cartes de la protection des eaux, les cartes des dangers et les données de la mensuration officielle sur le visualiseur de cartes de la Confédération (<http://map.geo.admin.ch/>). Un géoportail national sera réalisé à moyen terme.

Des informations complémentaires à ce sujet sont disponibles [ici](#).

#### **B1.05 IDE: remplacement des numéros de TVA et du registre du commerce par l'IDE**

Selon la planification, le numéro d'identification des entreprises (IDE) remplacera dès 2014 le numéro TVA à six chiffres et le numéro d'inscription au registre du commerce en tant que nouvel identifiant. Une première étape a donc été franchie dans le projet IDE: les registres du commerce et le registre des assujettis à la TVA sont responsables de plus de deux tiers de quelque 950 000 unités inscrites au registre IDE. Pour en savoir plus sur l'IDE, cliquez [ici](#). Des recherches concernant les entreprises peuvent être effectuées sur ce [site](#).

#### **B1.08 Normalisation swissdec : déclaration électronique des salaires, de l'impôt anticipé et des certificats de salaire**

Les employeurs peuvent désormais envoyer les décomptes de l'impôt à la source par voie électronique aux autorités cantonales. Cette possibilité facilite grandement l'exécution de la procédure d'imposition à la source, tant pour les employeurs que pour les autorités fiscales. La cheffe du Département fédéral des finances (DFF), Eveline Widmer-Schlumpf, a signé la révision de l'ordonnance concernée, qui entrera en vigueur au début de l'année 2014.

Des informations complémentaires à ce sujet sont disponibles [ici](#).

#### **B2.06 eCH-0107: le principe de la gestion des identités et des accès (Identity and Access Management, IAM) a été publié**

Le Comité d'experts de l'association eCH a approuvé le standard [CH-0107 Principe de conception IAM](#). Celui-ci définit un environnement IAM modèle dans le cadre de scénarios de mise en œuvre d'applications impliquant plusieurs organisations. Établi dans le cadre du projet prioritaire B2.06, ce standard spécifie les exigences, les acteurs, les processus, l'architecture de l'information, les services administratifs et les modèles de centralisation des identités (identity federation). Il peut être appliqué par tous les secteurs de la société de l'information.

#### **B2.12 OGD: le portail opendata.admin.ch remporte un prix international en matière d'administration publique**

Le 4 décembre 2013, la Suisse a reçu à l'Assemblée nationale française à Paris le International Public Administration Award pour son engagement en faveur du libre accès aux données publiques. En présence du Président de l'Assemblée nationale et de deux ministres, le rédacteur du magazine acteurs-publics, qui décernait ce prix pour la première fois, a relevé les efforts de notre pays pour publier ses données publiques de manière systématique et coordonnée.

Des informations complémentaires à ce sujet sont disponibles [ici](#).

#### **B2.14 Informatique en nuage (cloud computing): atelier de l'Académie suisse des sciences techniques (ASST), création d'un groupe spécialisé eCH et étude sur la certification de l'informatique en nuage (cloud labeling)**

Le projet «Mise en œuvre de la stratégie suisse d'informatique en nuage (cloud computing)» présente les nouveautés suivantes:

- Un atelier intitulé «Mise en œuvre de la stratégie d'informatique en nuage des autorités suisses» a eu lieu le 22 octobre 2013 en collaboration avec [l'Académie suisse des sciences techniques \(ASST\)](#) (en allemand)
- Reto Gutmann (EPFZ) assume la direction du groupe spécialisé eCH qui s'occupe d'informatique en nuage. La première séance de ce groupe a eu lieu le 4 décembre.
- Une étude réalisée par l'entreprise CBusiness Services GmbH sur mandat de l'Unité de pilotage infor-

matique de la Confédération (UPIC) affirme que la certification «EuroCloud Star» permet un suivi durable de la qualité des services d'informatique en nuage. Vous trouverez des informations complémentaires au sujet de cette étude sur [notre site Internet](#).



## Normes en matière de cyberadministration eCH

### Nouvelles normes approuvées

Lors de sa séance du 27 novembre 2013, le Comité d'experts de eCH a approuvé les normes suivantes:

- [eCH-0093: Prozess Wegzug / Zuzug \(Version 1.1\)](#) \* (en allemand)
- [eCH-0107: Gestaltungsprinzipien für die Identitäts- und Zugriffsverwaltung \(IAM\)](#) (Version 2.0) (en allemand)

Etant donné qu'elles ont été adoptées à titre de «changements mineurs», les normes suivies d'un astérisque (\*) sont soumises à un délai d'opposition de 6 semaines (jusqu'au 15 janvier 2014).



## Nouvelles des cantons

### Canton d'Argovie: atelier sur la cyberadministration du 18 octobre 2013

A l'occasion d'un atelier, une cinquantaine de représentants de diverses communes argoviennes se sont réunis le 18 octobre 2013 à Lenzbourg sous la direction de la direction opérationnelle de la cybe-radadministration argovienne. cet atelier avait pour objectif de permettre aux communes d'énoncer leurs exigences et attentes relatives à la collaboration en matière de cyberadministration avec le canton. Le résultat consiste en une liste présentant les projets dont les communes souhaitent la réalisation ainsi que les axes prioritaires définis par celles-ci. Des informations complémentaires à ce sujet sont disponibles [ici](#). (en allemand)

### Canton de Lucerne: le projet LuTax est couronné de succès

Dans le cadre de LuTax, toutes les données fiscales des 83 communes lucernoises sont intégrées et gérées sur une plateforme centrale de logiciels et de données. En matière fiscale, le canton de Lucerne et toutes ses communes ont professionnalisé les processus, la solution informatique ainsi que les compétences et les ont axés sur les besoins des clients. Plus de 250 000 taxations sont traitées de manière électronique directement à l'écran. LuTax a établi les fondements permettant de répondre aux défis à venir dans le domaine des services électroniques, tels que la déclaration d'impôt en ligne. Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet sur le site <https://steuern.lu.ch/> (en allemand).

### Canton de Nidwald: introduction au niveau de l'administration d'un système de gestion électronique des dossiers et d'une solution Web unique au niveau des communautés scolaires

Le canton de Nidwald mise sur un système de gestion électronique des documents (RMS, *Records Management System*): l'introduction de ce nouveau système au sein de toutes les unités de l'administration cantonale et la formation correspondante des collaborateurs devront être achevées en 2016. Á ce jour, le service cantonal des ponts et chaussées ainsi que les archives d'Etat appliquent cette solution. Dans le domaine de l'informatique scolaire, toutes les écoles nidwaldiennes utilisent désormais la même solution Web. Les sites Web de toutes les communautés scolaires peuvent donc présenter des contenus identiques, par exemple le calendrier des manifestations. Au niveau des communes politiques du canton de Nidwald, l'uniformisation des solutions Web a déjà eu lieu.

### Canton du Valais: un nouvel outil de la Web-démocratie en Valais

La première étape de l'introduction du PPM (Parliament Process Management) du parlement sans papier valaisan a été le processus de l'élection au Grand Conseil qui reste, également, le premier processus électronique transversal, partant d'un acteur privé : les partis politiques, et qui touche plusieurs institutions ou services de

l'administration cantonale valaisanne modifiant, à cette occasion, son fonctionnement en silo. Des informations complémentaires à ce sujet sont disponibles [ici](#).

### **Canton de Saint-Gall: l'Office de la circulation routière offre à ses clients la possibilité de facturation électronique**

Pour la première fois, les clients du canton de Saint-Gall peuvent profiter des avantages de la facturation électronique. Dans le cadre de la stratégie cantonale en matière de cyberadministration, l'Office de la circulation routière offre à ses 300 000 clients la possibilité de recourir à ce mode moderne et confortable de régler les factures. L'office envoie 500 000 factures par an, ce qui signifie qu'il imprime 2 millions de pages. L'introduction de la facturation électronique permettra de diminuer durablement les coûts de production et les effets sur l'environnement. <http://www.stva.sg.ch/> (en allemand)



## **Nouvelles de l'étranger et nouvelles diverses**

### **Allemagne: „Ministre internet" au nouveau cabinet du gouvernement allemand**

L'Allemagne nomme au nouveau gouvernement de la grande coalition de CDU/CSU et SPD un ministre pour les affaires digitales. L'ancien ministre des transports, construction et développement urbain devient le ministre des transports et de l'infrastructure digitale. La stratégie et les devoirs du nouveau ministre, qui est dirigé par Alexander Dobrindt (CSU), sont encore à définir. L'écho des médias et des milieux intéressés au sujet du nouveau ministre Internet sont plutôt ambivalents.

Vous trouverez des informations complémentaires (en allemand) sur les sites de web des journaux "[Frankfurter Allgemeine Zeitung](#)", "[Süddeutsche Zeitung](#)"

### **Le nombre des factures électroniques dépasse le cap du million**

La facturation électronique semble rencontrer un grand succès en Suisse. Selon l'entreprise Six Payment Services, plus d'un million d'utilisateurs de transactions bancaires en ligne recourent à ce service. Ce sont donc plus de 15 000 utilisateurs qui s'inscrivent chaque mois pour profiter de la facturation électronique. L'augmentation par rapport à l'année précédente dépasse les 20 %.

Des informations complémentaires à ce sujet sont disponibles [ici](#). (en allemand)



## **Manifestations à ne pas manquer**

### **Forum de la cyberadministration suisse 2014 «Le projet administration 2020»**

Le Forum de la cyberadministration suisse 2014 du 4 mars 2014 met l'accent sur les thèmes clés actuels. Ainsi, les données publiques en libre accès seront au cœur de la réunion du 4 mars. La conférence annuelle à ce sujet réunissant l'Allemagne, l'Autriche, la Suisse et la Principauté de Liechtenstein (D-A-CH-LI) se tiendra à Berne dans le cadre du Forum de cyberadministration suisse 2014 et offrira des conférences et des ateliers ayant trait aux données publiques en libre accès. Durant la seconde journée (5 mars), la mobilité au quotidien de l'administration sera au centre des discussions. Vous y profiterez de nombreux exposés concernant tant les possibilités techniques liées aux divers domaines d'application, des témoignages et des exemples concrets de la vision du projet Administration 2020.

Des informations complémentaires (programme, formulaire d'inscription) sont disponibles [ici](#). (en allemand)



**Direction opérationnelle E-Government Suisse**

Unité de pilotage informatique de la Confédération UPIC, Schwarztorstrasse 59, CH-3003 Berne  
[info@egovernment.ch](mailto:info@egovernment.ch), [www.egovernment.ch](http://www.egovernment.ch), Tél. +41 (0)31 324 79 21, Fax. +41 (0)31 322 45 66

© Copyright E-Government Schweiz

